

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 — »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

7 heures 06 minutes du soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 36 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus-Mixte.

DÉPART DE SAUMUR POUR ANGERS.

1 heure 02 minutes du soir, Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

9 heures 50 minutes du matin, Express.
11 — 25 — — Omnibus.
5 — 31 — — soir, Omnibus-Mixte.
9 — 57 — — Poste.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR TOURS.

3 heures 02 minutes du matin, Omnibus-Mixte.
9 — 52 — — Omnibus-Mixte.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Paris, le 12 janvier 1863, à 1 h. 30 m. soir.

Le ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets et Sous-Préfets.

DISCOURS DE S. M. L'EMPEREUR.

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,

Le Corps Législatif va commencer sa dernière session. Devancer le terme fixé par la constitution, eût été à mes yeux un acte d'ingratitude envers la chambre, de défiance envers le pays. Le temps n'est plus où l'on croyait nécessaire de saisir l'occasion d'un incident heureux pour s'assurer les suffrages d'un nombre restreint d'électeurs. Aujourd'hui que tout le monde vote, il n'y a plus dans les masses cette mobilité d'autrefois, et les convictions ne changent pas au moindre souffle qui semble agiter l'atmosphère.

Puisque nous nous trouvons réunis pour la dernière fois, il n'est pas inutile de reporter nos regards sur ce que nous avons fait ensemble depuis cinq années, car c'est seulement en embrassant une période de quelque durée qu'on peut apprécier l'esprit de suite qui a présidé à la direction des affaires.

On se plaît ordinairement à chercher dans les actes des souverains des mobiles cachés et de mystérieuses combinaisons; et cependant ma politique a été bien simple. Accroître la prospérité de la France et son ascendant moral, sans abus comme sans affaiblissement du pouvoir remis entre mes mains; à l'extérieur,

favoriser dans la mesure du droit et des traités les aspirations légitimes des peuples vers un meilleur avenir; développer nos relations commerciales avec les pays dont nous rapprochait une plus grande communauté d'intérêts; faire disparaître des cartons diplomatiques les vieilles questions en litige, afin d'enlever des prétextes de mésintelligence; poursuivre enfin hardiment la réparation de toute insulte à notre drapeau, de tout préjudice causé à nos nationaux.

Voici comment, suivant les circonstances, il m'a été permis d'appliquer ces principes:

En Orient, le vœu national des Provinces-Danubiennes de ne former qu'un même peuple ne pouvait nous trouver insensibles, et notre concours a contribué à cimenter leur union. Nous avons appuyé ce qu'il y avait de fondé dans les griefs de la Serbie, du Monténégro et des chrétiens de Syrie, sans méconnaître les droits de la Porte-Ottomane.

Nos armes ont défendu l'indépendance de l'Italie, sans pactiser avec la révolution, sans altérer au-delà du champ de bataille les bonnes relations avec nos adversaires d'un jour, sans abandonner le Saint-Père, que notre honneur et nos engagements passés nous obligeaient de soutenir.

Nous avons supprimé des causes de contestation auxquelles pouvaient donner lieu: avec l'Espagne, soit la non-délimitation des frontières, soit l'ancienne dette de 1823, et avec la Suisse, le différend de la vallée des Dappes.

Des traités de commerce ont été ou sont à la veille d'être conclus avec l'Angleterre, la Belgique, la Prusse, l'Italie et la Suisse.

Enfin, des expéditions en Chine, en Cochinchine et au Mexique prouvent qu'il n'y a pas de contrées si lointaines où une atteinte portée à l'honneur de la France demeure impunie.

De pareils faits n'ont pu se produire sans amener des complications. Le devoir marche toujours à travers des écueils. Néanmoins la France s'est agrandie de deux provinces. Les barrières qui nous séparaient de nos voisins se sont abaissées. Un vaste territoire s'est ouvert à notre activité dans l'extrême Orient et, ce qui vaut mieux que les conquêtes, nous avons acquis des titres à la sympathie des peuples, sans perdre la confiance et l'estime des gouvernements.

Pendant les années qui viennent de s'écouler, il m'a été donné de me rencontrer avec la plupart des souverains et de ces entrevues sont nées des relations amicales qui sont autant de gages pour la paix de l'Europe.

Cette paix ne saurait être troublée par les événements qui viennent d'avoir lieu en Grèce.

Ce rapide exposé du passé vous répond de l'avenir, et malgré la pression d'événements contraires et d'opinions opposées, vous reconnaîtrez, je l'espère, que j'ai toujours suivi, avec fermeté, la même ligne de conduite.

En ce qui concerne plus particulièrement la situation intérieure, j'ai voulu: d'un côté, par une amnistie complète, effacer autant qu'il était en moi, le souvenir de nos discordes civiles; de l'autre, accroître l'importance des grands corps de l'Etat.

Je vous ai appelés à prendre une part plus directe à la marche des affaires. J'ai entouré

vos délibérations de toutes les garanties que la liberté de discussion pouvait réclamer.

J'ai renoncé à une prérogative jugée jusqu'alors indispensable, pour permettre au Corps législatif de contrôler les dépenses d'une manière plus absolue et pour donner plus de solidité aux bases sur lesquelles repose le crédit public. Afin d'alléger nos finances, l'armée de terre et de mer a été ramenée à des proportions plus restreintes. La dette flottante a pu être réduite, et, par les succès de la conversion de la rente, un grand pas a été fait vers l'unification de la dette.

Les revenus indirects augmentent sans cesse par le simple fait de l'accroissement de la prospérité générale, et la situation de l'Empire serait florissante si la guerre d'Amérique n'était pas venue tarir une des sources les plus fécondes de notre industrie. La stagnation forcée du travail a engendré sur plusieurs points une misère digne de toute notre sollicitude, et un crédit vous sera demandé pour secourir ceux qui supportent avec résignation les effets d'un malheur qu'il ne dépend pas de nous de faire cesser.

Cependant, j'ai tenté de faire parvenir au-delà de l'Atlantique des conseils inspirés par une sympathie sincère; mais, les grandes puissances maritimes n'ayant pas cru pouvoir encore se joindre à moi, j'ai dû remettre à une époque plus propice l'offre d'une médiation qui avait pour but d'arrêter l'effusion du sang, et de prévenir l'épuisement d'un pays dont l'avenir ne saurait nous être indifférent.

Je n'entrerai pas avec vous dans les détails de plusieurs améliorations administrati-

PROUVEAUX.

LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE.

(Suite.)

Il y avait tant de franchise, tant de loyauté dans la voix et sur le visage du jeune Allemand, que mon capitaine, immédiatement convaincu, ne trouva pas de meilleure réponse que de lui tendre la main.

Merci, dit Kummer. Mais les instants sont précieux... on nous espionne peut-être... je ne dois pas être vu causant avec vous.

Je n'aperçois en ce moment que M. d'Esparville.

Qui sait? M. d'Esparville, d'ailleurs, ignore votre présence ici. Ses filles la lui ont soigneusement cachée, elles ont même obtenu du marquis qu'il garderait le secret, tant elles craignent que leur père ne conçoive le chagrin d'être soupçonné.

De quoi donc, monsieur?

De faire partie d'un complot... qui porterait atteinte à son honneur de gentilhomme.

Dignes filles... je comprends... achève vite ce que vous avez à me dire.

J'ai à vous dire qu'à Ténériffe le hasard m'a mis sur la piste de certain mystère... qui me conduira peut-être à faire restituer la fortune de M. d'Esparville, sans qu'il soit besoin que personne se sacrifie... et du même coup à démasquer certain marquis espagnol.

Parlez, monsieur... oh!... parlez...

Je ne puis maintenant, n'ayant encore que des indices... Ce serait risquer une calomnie... mais aussitôt arrivé à Saint-Louis, aussitôt que j'aurai revu le révélateur qui, à Ténériffe, ne m'a parlé qu'à demi-mot... un nommé Karnef, un Irlandais devenu presque africain, une sorte de nabab... vous le verrez... alors nous agirons. Jusque-là, patientez... mais espérez.

Le capitaine Lambert allait répondre, lorsque M. Kummer, changeant soudain de ton, s'écria:

Voyez donc là-bas M. d'Esparville... qu'a-t-il à gesticuler de la sorte en montrant à ceux qui l'entourent ce point de l'horizon?

Nous nous étions retournés tous les trois, nous regardâmes.

Au loin, sur notre droite, des feux s'allumaient et s'éteignaient presque aussitôt dans la nuit.

D'autres feux ne tardèrent pas à paraître, mais fi-

xes et de différentes couleurs.

Dans la direction de ces diverses lueurs, un coup de canon retentit enfin.

Ce sont des signaux, m'écriai-je. Plus de doute, c'est l'Écho qui nous avertit que nous faisons fausse route et qu'une catastrophe est imminente. Et rien... pas de changement dans la manœuvre... Oh! ceux qui commandent ici sont donc des fous.

Dieu sauve la Méduse!... dit Kummer... A bientôt, capitaine... Je vais retrouver M. d'Esparville.

Et il s'éloigna. Durant tout le reste de la nuit, les avertissements de l'Écho continuèrent.

M. de Chaumareys en eut avis, mais dédaignant de monter sur le pont, il fit réponse qu'il était certain de son itinéraire, qu'il avait ordre de reconnaître le cap Blanc, et que seulement après avoir accompli cette mission, il déciderait s'il était indispensable qu'on s'éloignât de la côte.

Ne pouvant le convaincre, on s'imagina de le tromper.

Vers les cinq heures du matin, plusieurs personnes se réveillèrent sous prétexte que le cap Blanc était en vue.

Le commandant s'empressa de monter sur le pont. On lui montra un gros nuage, qu'il accepta sans difficulté pour le promontoire en question. L'ordre fut donné aussitôt de prendre ce chemin; le stratagème réussissait, la Méduse était sauvée.

Mais, sur les huit heures, le marquis de Torellas intervint à son tour et fit reprendre la direction sur Potendic, en plein sud.

Cette fois, tous ceux qui connaissaient ces dangereux parages, protestèrent hautement.

Nous sommes perdus, disaient les uns, si l'on ne gouverne pas à l'instant au large.

A l'ouest, disaient les autres, à l'ouest et pendant quarante lieues, si vous voulez doubler avec certitude le banc d'Arguin.

Un officier de marine alla même jusqu'à invoquer les instructions formelles du ministre comme enjoignant de courir vingt-deux lieues au large après la reconnaissance du cap: et de ne revenir vers la terre qu'avec les plus grandes précautions et la sonde à la main.

M. d'Esparville fit plus encore: dans son désespoir, il n'hésita pas à se jeter aux genoux du commandant:

Au nom de mes enfants! s'écria-t-il, au nom de

ves, telles que : la création de la réserve de l'armée, la transformation de la flotte, les institutions favorables aux classes pauvres, les grands travaux publics, les encouragements à l'agriculture, aux sciences et aux arts, le maintien de la prospérité dans nos colonies, malgré la suppression de l'émigration des noirs, l'affermissement de nos possessions d'Afrique, par notre soin à gagner de plus en plus l'affection du peuple arabe et à protéger nos colons.

• L'exposé de la situation de l'Empire vous développera chacune de ces mesures. Vous allez encore marquer par d'autres travaux la fin de votre mandat, et lorsque vous serez de retour dans vos départements, ne laissez pas ignorer que si nous avons surmonté bien des obstacles et accompli bien des choses importantes, c'est grâce au concours dévoué des grands corps de l'Etat et à l'accord qui a régné entre nous ; que néanmoins il reste beaucoup à faire pour perfectionner nos institutions, répandre les idées vraies et accoutumer le pays à compter sur lui-même.

• Dites à vos concitoyens que je serai prêt sans cesse à accepter tout ce qui est l'intérêt du plus grand nombre. Mais s'ils ont à cœur de faciliter l'œuvre commencée, d'éviter les conflits qui n'engendrent que le malaise, de fortifier la constitution qui est leur œuvre, qu'ils envoient à la nouvelle Chambre des hommes qui, comme vous, acceptent sans arrière-pensée le régime actuel, qui préfèrent aux luttes stériles les délibérations sérieuses, des hommes qui, animés de l'esprit de l'époque et d'un véritable patriotisme, éclairent dans leur indépendance la marche du gouvernement et n'hésitent jamais à placer au-dessus d'un intérêt de parti, la stabilité de l'Etat et la grandeur de la patrie.

Chronique Politique.

On nous écrit de Turin, le 7, que le gouvernement venait de donner un commandement actif au général Nunziante, qui a joué un rôle si déplorable lors des événements de l'Italie méridionale.

Cette mesure produira un effet détestable dans le royaume de Naples et dans l'armée italienne.

La même lettre nous apprend que M. Peruzzi, ministre de l'intérieur, venait de partir pour Florence, afin de conférer avec M. Ricasoli dont il est l'ami intime. (La France.)

On lit dans la Gazette officielle de Turin : Nous sommes heureux d'annoncer que la souscription en faveur des victimes du brigandage a été accueillie avec une grande faveur à Turin ainsi que dans les autres villes principales du royaume. Un grand nombre de municipalités prennent l'initiative.

deux cent quarante passagers, dont vous êtes responsable devant Dieu...

M. de Chaumareys finit par se blesser de cette insistance, et déclara sèchement qu'il était le maître à son bord.

Le marquis de Torellas releva M. d'Esparville, tout en cherchant à le rassurer, à le convaincre que le péril n'existait pas, à lui persuader, avec emphase, que les talents de M. de Chaumareys étaient la plus sûre de toutes les garanties.

Le commandant était à portée d'entendre; cette dernière flatterie était encore à son adresse.

— Jetez au moins la sonde, supplia M. d'Esparville.

Soit, daigna consentir le marquis.

Puis s'adressant à M. de Chaumareys qui se tournait en ce moment :

— Commandant, ajouta-t-il, c'est moi qui vous le demande, soyez assez bon pour renvoyer ces messieurs satisfaits.

Par malheur, nous nous trouvions en ce moment au-dessus d'un haut-fond : la sonde donna quatre-vingts brasses.

— Vous voyez, messieurs, fit triomphalement le Portugais.

Le même journal résume, dans son bulletin, les renseignements donnés par plusieurs journaux sur les réformes du gouvernement romain et constate l'opinion de la presse sur le vice radical qui rend impossible toute réforme efficace. Il conclut en disant qu'il faut avoir confiance dans la justice de Dieu et la sagesse des hommes, dont Rome et l'Italie doivent attendre d'heureux résultats. — Havas.

On mande de Madrid, le 8 janvier, à la chambre des députés, M. Mon continue son discours. Les dissidences causées entre les plénipotentiaires par la présence d'Almonte et par la candidature de l'archiduc Maximilien n'étaient pas un motif suffisant de rupture. Le ministre des affaires étrangères, M. Collantes, sachant tout ce qui en était, le général Prim devait respecter le traité et n'était pas autorisé à rembarquer ses troupes. L'orateur accuse les Anglais de chercher à empêcher les relations de l'Espagne avec le Mexique. Il regrette que les Espagnols ne soient pas allés à Mexico. L'Espagne y eût gagné en considération.

M. Collantes, ministre des affaires étrangères, reconnaît qu'il y avait nécessité d'une intervention armée au Mexique. Il nie que l'arrivée des Espagnols à la Vera-Cruz ait indisposé la France et l'Angleterre. Le dissentiment des plénipotentiaires a été causé par le non-envoi de la note collective, qui devait contenir les réclamations des alliés. M. Collantes assure que c'est le plénipotentiaire anglais, M. Wyke, et non le général Prim, qui s'est opposé à l'envoi des réclamations françaises. Il rappelle l'ordre expédié à Prim d'aller à Mexico si les conférences d'Orizaba restaient sans résultat. Il avoue que le gouvernement espagnol connaissait la candidature de l'archiduc Maximilien, mais il a écrit à Prim de soutenir les intérêts de l'Espagne.

M. Mon soutient que la candidature de l'archiduc Maximilien et le projet d'une marche directe sur Mexico étaient connus à Madrid par une lettre de M. Thouvenel.

L'amendement de M. Mon est rejeté par 150 voix contre 72 voix. — Havas.

On mande de Madrid, le 10 janvier : Le maréchal Serrano est arrivé à Cadix.

Le vomito décroît à Ténériffe, mais il s'est déclaré à Palma.

La Gazette annoncera incessamment l'acceptation de toutes les démissions offertes.

Chambre des députés. — M. Olozaga croit que le ministère n'a pas obtenu une indemnité suffisante pour les frais de l'expédition de Cochinchine. Il blâme M. Collantes de n'avoir pas répondu à M. Mon au sujet de la candidature de l'archiduc Maximilien. Il fait observer que le ministre connaissait cette candidature le 15 octobre et que le traité de Londres a été signé le 30 sans protestation. L'Espagne

Quant au commandant, il haussa les épaules et s'en alla déjeuner. Resté seul avec le marquis, le greffier voulut tenter un dernier effort.

— Si vos craintes n'étaient pas chimériques, ne les partagerais-je pas avec vous ? interrompit Torellas. Est-ce que la Méduse ne porte pas tout ce que j'aime au monde ?

Il avait raison, cet homme ! on ne peut le suspecter d'avoir voulu perdre de gaieté de cœur la frégate. Il était de bonne foi, et M. de Chaumareys aussi. Ce qu'il est permis de leur reprocher seulement, c'est leur ignorance, leur présomption, leur sottise, leur entêtement, leur orgueil, et, comme on le verra plus tard, leur lâcheté. M. d'Esparville se retira sinon plus rassuré du moins plus calme.

— Il n'y a plus que Dieu qui puisse nous sauver, conclut ce digne vieillard. Avec ma femme, avec mes enfants, je vais le prier de faire un miracle en notre faveur.

— J'avais assisté de loin à toute cette scène ; j'en communiquai le résultat à André Lambert, qui jusqu'alors était resté dans la cabine.

— Montons sur le pont, me répondit-il vivement. Il faut veiller sur Marie... il faut être prêt à tout tenter pour elle et pour les siens.

devoir appuyer seulement un prince espagnol. M. Olozaga pense que les Mexicains triompheront à la longue des étrangers. Il dit que M. Collantes, connaissant les projets d'Almonte, devait dicter des instructions contre toute idée de restauration monarchique. L'Espagne a perdu au Mexique, sans résultat, deux millions de piastres et un certain nombre de soldats. Le cabinet devait désapprouver le rembarquement des troupes espagnoles et renvoyer des troupes au Mexique. S'il en était empêché par une force supérieure, il devait résigner le pouvoir. Après le retour de M. Mon, il ne devait pas envoyer un autre ambassadeur à Paris. M. Olozaga croit que l'offre de l'Empereur d'accepter de nouveau le concours des Espagnols est de pure forme. Il considère la célébration de l'anniversaire du 2 mai 1808 comme une fête patriotique. Il adjure enfin le ministère de laisser à d'autres le soin de résoudre les questions pendantes.

M. Camonvas se déclare d'accord avec le cabinet sur tous les points hors la question du Mexique ; c'est la cause de sa démission.

Le bruit court qu'une modification ministérielle est possible. — Havas.

Un conseil privé doit être tenu lundi 12 à Osborne, pour fixer définitivement le jour de la réunion du parlement anglais. Tous les ministres doivent y assister. Depuis la mort du prince Albert, deux ou trois ministres seulement ont pris part, chaque fois, aux délibérations du conseil privé.

Le mariage du prince de Galles est fixé au 26 mars prochain. Le prince a dû quitter Windsor le samedi 10, pour aller visiter ses magnifiques propriétés de Norfolk.

(La France.)

L'Observateur, de Londres, dit qu'il est faux que l'Empereur des Français ait renouvelé son offre de médiation dans les affaires d'Amérique. L'Angleterre n'a reçu aucune proposition de ce genre. L'Empereur a déclaré à M. Dayton, qu'il n'avait pas l'intention de renouveler cette offre. — Havas.

Des plaintes s'élèvent de toutes parts en Angleterre contre le navire de guerre américain *Tuscarora*, de la flotte fédérale, qui a établi le blocus devant Funchal et qui exerce un droit de visite intolérable contre tous les bâtiments du commerce anglais dans les eaux de Madère.

Le Parlement anglais est convoqué pour le 5 février. (La France.)

La Gazette de Cassel annonce la démission du conseiller d'Etat, M. John Rothfelser, des fonctions de ministre des finances et de ministre des affaires étrangères.

Le conseil municipal de Wiesbaden (Nassau) a adressé au gouvernement une pétition

en faveur de l'adhésion au traité de commerce franco-prussien.

Le gouvernement a renvoyé cette pétition comme traitant de matières en dehors des attributions du conseil municipal. — Havas.

On nous écrit de Bruxelles que la santé de S. M. le roi des Belges donne encore des inquiétudes. Le roi a appelé un célèbre chirurgien de Berlin, le docteur Langenbeck, qui l'a soumis à un nouveau traitement.

On a envoyé une dépêche à S. A. R. le duc de Brabant pour le prévenir. Ce prince quittera, vers le 15 février, l'Egypte, où il se trouve, pour revenir dans la capitale de la Belgique, et S. M. le roi Léopold partira, dit-on, à cette époque pour le Midi de l'Europe. (La France.)

Nous recevons de Constantinople, les informations suivantes :

Le sultan, en apprenant les dernières nouvelles de Belgrade, a été profondément impressionné, et on assure qu'il est décidé à ne pas céder dans la question de la saisie des armes de Serbie. La modification ministérielle qui vient d'avoir lieu est le résultat de cette pensée. Il a voulu constituer un ministère plus ferme, plus militaire que le précédent et plus capable de défendre l'intégrité de l'empire ottoman.

Le sultan déploie une grande activité; il passe une partie de ses journées à l'arsenal, dont il suit avec un vif intérêt les travaux. Il a assisté le 29 à la mise à l'eau des corvettes à vapeur *Nichan chekvet* et *Koudavendghiari*, et il a ordonné qu'elles seraient remplacées, sur les chantiers, par deux frégates cuirassées.

(Idem.)

Nous avons été les premiers à annoncer que le général Banks allait remplacer à la Nouvelle-Orléans le général Butler, dont les hauts faits ont si justement excité l'indignation du monde civilisé. Cette nouvelle est confirmée par les dépêches de New-York.

Butler est parti de la Nouvelle-Orléans pour Washington, et son successeur a commencé par suspendre l'une de ses mesures les plus criantes : la vente des propriétés au profit du gouvernement fédéral. Les dépêches signalent, en outre, l'occupation de Baton-Rouge par les fédéraux et l'arrivée de l'amiral Reynaud à la Nouvelle-Orléans.

Voici la proclamation que M. Lincoln a adressée à l'armée du Potomac.

Résidence exécutive, Washington, 25 décembre 1863.

A l'armée du Potomac.

Je viens de lire le rapport préliminaire de votre général commandant sur la bataille de Fredericksburg. Quoique vous n'avez pas réus-

— C'est convenu, répondis-je. Marchez devant, et je vous suivrai, fût-ce au fond de la mer.

Déjà nous étions au haut de l'escalier.

Les matelots, encore alourdis par les excès de la veille, étaient étendus ou se promenaient indifféremment ça et là...

Les officiers et les passagers commençaient à former de toutes parts des groupes inquiets. A l'horizon, pas une voile. La corvette *L'Écho*, voyant que tous ses efforts restaient inutiles, nous abandonna à notre malheureux sort. J'abaissai mes regards vers la mer, la couleur de l'eau changeait visiblement.

Le maître pilote, auprès duquel nous passâmes, disait au milieu du groupe dont il était entouré :

— Nous entrons sur le banc d'Arguin.

Non loin de là, un enseigne de quart, M. Maudet était assis sur une cage à poulets, et faisait son point d'un air anxieusement préoccupé.

D'une autre part, le long des bastingages, retentissaient des cris joyeux. Il s'agissait d'une sorte de pêche. A peine les matelots avaient-ils le temps de relever les lignes qui pendaient de toutes parts autour du bâtiment et qui balançaient incessamment à bord des quantités énormes de poissons. Comme tous les autres, nous allâmes regarder cet étrange spectacle ;

mais une autre particularité frappa surtout nos yeux.

Les flots charriaient de toutes parts des herbages, des pailles, des plantes, quelques-unes même avec leurs fleurs et leurs racines. Il n'y avait plus moyen de nier, nous étions tout près de la côte.

Maudet, l'enseigne dont je viens de parler tout à l'heure, quitta tout à coup son travail, et, sans même prendre le temps d'aller consulter son supérieur, il prit sur lui de faire sonder une seconde fois. Dans les vagues où tomba le plomb, on voyait distinctement rouler de sable. Le marquis de Torellas en ce moment passait.

L'enseigne courut à lui et lui dit quelques mots, que l'éloignement et le bruit m'empêchèrent d'entendre.

Mais la réponse arriva distinctement jusqu'à moi.

— Laissez donc, nous sommes par quatre-vingts brasses.

— Dix-huit brasses, s'écria tout à coup le timonier, qui venait de relever la sonde.

A ce chiffre, le marquis de Torellas devint pâle, et le silence se fit comme par enchantement sur toute l'étendue de la frégate. On courut avertir M. de Chaumareys. Presqu'aussitôt, il parut très-agité.

La sonde, une troisième fois jetée, donna dix-sept

si, la tentative n'a pas été une erreur ; l'échec n'a été qu'un accident. Le courage avec lequel vous avez soutenu la lutte, à découvert, contre un ennemi retranché, l'habileté consommée et le succès avec lesquels vous avez passé, puis retraversé la rivière en face de l'ennemi, prouvent que vous possédez toutes les qualités d'une grande armée, ce qui donnera encore la victoire à la cause du pays et du gouvernement populaire. J'offre mes regrets à ceux qui pleurent des morts et mes sympathies aux blessés, et je vous félicite de ce que le nombre des uns et des autres est relativement si restreint. Je vous offre à vous tous, officiers et soldats, les remerciements de la nation.

« ABRAHAM LINCOLN. »

Les Etats confédérés d'Amérique ont envoyé, dit-on, un agent à Londres pour y négocier un emprunt. On assure que cette négociation repose sur des combinaisons nouvelles qui lui donnent des chances de succès.

(La France.)

New-York, 30 décembre. — Le général confédéré Stuart a passé hier le Potomac à Pointon-Nocks avec 1,500 chevaux et une batterie. Il est maintenant dans le Maryland. On croit qu'il se dirige sur Frédérick. Les fédéraux marchent contre lui.

L'association démocratique propose une convention de représentants des Etats fidèles à l'Union, qui se réunirait à Louisville au mois de février, pour discuter les mesures propres à arrêter la guerre. On y demanderait à M. Lincoln la permission d'envoyer des commissaires dans les Etats insurgés.

L'Alabama a capturé, le 16 de ce mois, le steamer l'Ariel, qui se rendait à Aspinwal. L'Ariel a pu continuer son voyage, après avoir donné des obligations pour 220,000 dollars.

Banks s'est emparé de Baton-Rouge. On croit qu'il se dispose à marcher sur Vicksburg.

On dit que le steamer Oreto, s'est échappé de Mobile.

L'armée de Grant bat en retraite dans le Tennessee. Les confédérés s'avancent rapidement dans le Sud-Ouest. Ils ont détruit les communications entre Louisville et Nashville.

Le National Republican, de Washington, dit qu'une médiation étrangère est imminente et qu'elle sera probablement offerte avec le consentement du gouvernement fédéral. — Havas.

Nous recevons d'excellentes nouvelles du Mexique. Le général Forey a occupé deux positions importantes qui le rapprochent de Puebla, et l'armée continue sa marche en avant. Les habitants l'ont toujours un excellent accueil à nos troupes.

M. Miramon, l'ancien président, s'est prononcé pour l'intervention française. Juarez

cherche, mais en vain, à exciter le sentiment national contre les Français.

Ces nouvelles arrivent à point pour faire justice des allégations d'un député espagnol, M. Olozaga, qui disait hier à la tribune, que la cause de Juarez finirait par triompher.

(La France.)

Nous recevons de Londres, le 6 janvier, de très-intéressants détails sur la flotte britannique.

D'après l'état que l'amirauté vient d'arrêter pour le soumettre au Parlement, la marine anglaise compte aujourd'hui mille quatorze bâtiments de guerre de tous rangs.

Parmi eux on cite 124 vaisseaux, tant à voiles qu'à vapeur ; 59 frégates de premier rang, 59 corvettes à vapeur et 90 canonnières à vapeur, armées d'un canon Armstrong et munies d'une machine de 60 chevaux. Les autres navires de guerre sont des avisos, des bombardes, des transports à vapeur, des batteries flottantes ou des bâtiments cuirassés.

Les navires cuirassés, au nombre de vingt, sont terminés, en construction ou en transformation.

Parmi ceux de la dernière catégorie, on cite : le Prince-Consort, le Royal-Oak, le Caladonia, l'Océan, le Prince-Alfred et le Royal-Sovereign.

Les deux premiers, c'est-à-dire le Prince-Consort et le Royal-Oak, ont été mis à l'eau il y a trois mois ; le dernier, le Royal-Sovereign, vient d'être rasé pour recevoir quatre grandes coupes dont les fondations sont déjà établies. Ces coupes abriteront des canons Armstrong de trois cents livres anglaises. Parmi les bâtiments en construction, on cite l'Azincourt, le Northumberland et le Minotaure, commandés à l'industrie privée, et qui, d'après le programme arrêté, doivent être les plus grands vaisseaux cuirassés de la flotte anglaise.

On peut juger par cet aperçu de l'état actuel des forces navales de la Grande-Bretagne.

(La France.)

Nouvelles Diverses.

D'après les bruits les plus répandus, les deux candidats présentés pour remplacer Mgr Morlot à l'archevêché de Paris, seraient Mgr Chalandon, archevêque d'Aix, et Mgr Darboy, évêque de Nancy.

— La circulation des voitures est telle sur les boulevards du Centre, depuis une quinzaine de jours, que l'on est obligé de mettre en permanence des sergents de ville, au milieu de la chaussée, pour faire marcher les voitures à la suite et protéger les piétons dans la dangereuse traversée des boulevards. On croirait presque que les boulevards de Paris sont déjà trop petits.

— On écrit de Marseille, le 6 janvier, au *Messenger du Midi* :

On attend sous peu S. Ex. le Maréchal Pélissier, duc de Malakoff, qui retourne en Afrique. La frégate le *Christophe-Colomb*, sur laquelle le Maréchal prendra passage, est amarée dans notre port, attendant son arrivée.

— Les nouvelles du Maroc sont assez fâcheuses. La tranquillité qui existait depuis la dernière expédition d'Ouchda et des Beni-Snassen, a tout-à-coup été troublée par suite de l'état d'anarchie où se trouvent plongées les provinces limitrophes.

— Un aide-de-camp du roi d'Italie est arrivé à Paris, et va partir pour Saint-Nazaire, avec mission du gouvernement italien et autorisation du gouvernement impérial de suivre l'expédition du Mexique.

— On a découvert à Pompéïa une maison entière de boulanger, avec le four, dont la bouche est encore fermée par une large porte en fer, munie de deux poignées. Au moment où la porte est déscellée, on aperçoit la fournée entière de pains, tels qu'ils ont été posés dix-sept cent quatre-vingt-trois ans auparavant. Les pains sont au nombre de quatre vingt-deux ; ils sont circulaires, de vingt centimètres environ de diamètre, et ils se montrent tels qu'ils sont sortis de la main du boulanger.

— On lit dans le *Mémorial de Lille* :

« La commune d'Hanescamps se préoccupe beaucoup d'un incident qui l'étonne et l'inquiète tout à la fois ; une lettre anonyme, couverte d'un timbre-poste, a été remise par le facteur à M. Descamps, desservant de cette paroisse. Cette lettre, écrite sur du papier au timbre de l'Immaculée Conception, contient d'atroces menaces de mort. Il y est dit : « Si vous ne quittez pas la commune dans un très-bref délai, nous sommes dix-huit associés tout disposés à vous plonger un large couteau dans le ventre ; mort ou vivant, à nous débarasser de vous : soit à l'église, soit à la maison, de jour et de nuit, tremblez. » Il paraîtrait que les soupçons désigneraient même les auteurs de cet écrit infâme, qui s'en défendent avec énergie. La justice informe ; elle a saisi chez l'un d'eux du papier au timbre indiqué ci-dessus. »

— Nous lisons dans une lettre de Marseille du 8 janvier :

« Un train spécial a parcouru hier, à grande vitesse, la ligne de Paris à Marseille. La neige est tombée en abondance dans l'Ardeche, le Dauphiné et le Comtat Venaissin. »

Une expérience des plus curieuses et des plus intéressantes aura lieu dimanche au port de la Joliette. Plusieurs individus, munis du nouveau vêtement insubmersible de MM. Vergniais et Robert Dodeur, de Paris, se promèneront sur l'eau dans tous les sens. Le vête-

ment est si simple, si ingénieux, qu'il n'occasionne à celui qui le revêt aucune gêne. »

— On lit dans l'*Evening Star* :

« John Robinson Smith, libraire à Lynn, a été arrêté pour avoir mis le feu à sa maison, dans la simple intention de brûler sa femme. »

— L'*Ost-Deutsche-Post* apprend à ses lecteurs un usage étrange de la Bohême septentrionale. Toute fiancée, quelque riche qu'elle soit, est obligée d'aller mendier, dans sa localité et dans les villages voisins, les plumes nécessaires pour son lit. Elle fait ces pérégrinations, qui durent souvent plusieurs jours, en compagnie d'une pauvre femme, et en grande toilette. Tout le monde l'accueille bien, et elle rapporte toujours une ample provision de plumes.

Chronique Locale.

On lit dans l'*Echo du Loir*, de La Flèche :

« Une cérémonie unique peut-être dans les annales fléchoises a eu lieu la semaine dernière dans l'église de St-Thomas. Un père y demandait le baptême pour six enfants, qui avaient pour parrains et pour marraines six autres enfants, leurs frères ou sœurs. En vérité, si chacun des membres de cette famille doit un jour être aussi vaillant que son père, on ne saurait prévoir encore la fin du monde. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GONET.

La France vient d'acquiescer de M. de LAMARTINE, la propriété d'un manuscrit entièrement inédit et devant former le 4^e volume des *CONFIDENCES*, dont la publication a été un des événements littéraires de notre époque.

Ce volume renferme, comme les précédents, un épisode de la jeunesse de l'auteur, qui, par la grâce et l'intérêt du récit, rappelle les plus belles pages de *GRAZIELLA*.

Cet épisode, qui forme tout un roman, a pour titre :

FIOR D'ALIZA.

Dernières Nouvelles.

Turin, 10 janvier. — Le *Diritto* publie une Adresse du nouveau comité romain du parti d'action à Garibaldi. Le comité offre la présidence à Garibaldi. Celui-ci répond qu'il accepte, et il engage les Romains à ne plus écouter les conseils de l'ancien comité national pour n'avoir confiance désormais qu'en eux-mêmes.

Marseille, 11 janvier. — Les lettres de Rome portent, que le Pape a accordé la permission de rentrer aux libéraux de Viterbe, qui avaient émigré à la suite de l'occupation italienne de 1860.

Munich, 10 janvier. — La reine de Naples a quitté aujourd'hui le couvent où elle s'était

brasses.

Tout le monde était sur le pont, immobile et comme frappé de stupeur. Les officiers, d'abord surpris, donnent leurs ordres d'une voix troublée. Le commandant lui-même ne retrouve plus la sienne. L'effroi est sur tous les visages des personnes qui savent apprécier le danger ; l'épouvante et le désespoir envahissent déjà celles qui l'ignorent. Torellas, cependant, eut l'audace de dire encore une fois qu'il n'y avait pas sujet d'alarme ; et le commandement fut d'augmenter les voiles.

A peine la *Méduse* eut-elle filé quelques encablures, que la sonde donna neuf brasses. Toutes les voix se réunirent dans un immense cri de terreur. On amena de suite les bonnettes, on tenta de serrer le vent le plus possible et de virer de bord ; il y eut un effort pour changer la direction. Mais, hélas ! il n'était plus temps ! il y eut cinq brasses, puis quatre.

Avec de la promptitude, on pouvait encore sauver le navire ; on hésita. Tout le monde perdait la tête. Ceux-ci, livides et béants, semblaient des cadavres qui conservaient à peine la force de se tenir debout ; ceux-là couraient de part et d'autre comme des insensés et poussaient des cris qui n'avaient rien d'humain. J'ai vu là des physionomies, des groupes et des en-

placements que je n'oublierai jamais.

La famille d'Esparville surtout était sublime.

Une première fois, la frégate, en lofant, toucha.

Puis, après avoir couru un moment encore, il y eut un second choc... enfin un troisième.

On s'attendait à voir la *Méduse* s'entr'ouvrir ; elle s'arrêta tout à coup.

La sonde donna cinq mètres soixante centimètres.

Et c'était l'instant de la pleine mer.

La *Méduse* venait d'échouer.

VI.

AVR. MARIS STELLA.

Voilà donc où nous avaient réduits l'impéritie et la suffisance hautaine de nos chefs. Par leur faute, ils avaient compromis d'une façon terrible l'existence de deux ou trois cents personnes. Les craintes de M. d'Esparville se réalisaient.

Ce n'était pas le moment d'hésiter ; il fallait à tout prix essayer de sauver la frégate, si cela était encore possible.

On amena les voiles avec précipitation, on dépassa les mâts de perroquet, ceux de hune forent reculés, et l'on commença de prendre des dispositions

pour retirer le navire du banc sur lequel il était échoué.

Mais il eut fallu une grande unité dans le commandement et dans l'exécution des manœuvres ; et c'est ce qui fit défaut en cette occasion. Comme il n'arrive que trop souvent dans les circonstances critiques, — la nôtre, hélas ! était presque désespérée, — on ne sut prendre aucune résolution, on tergiversa. Les matelots, voyant ce qui se passait, perdirent toute la confiance qu'ils pouvaient avoir dans leurs chefs, et l'indiscipline se mit parmi eux. C'était la pire chose qui pût arriver.

Toute la journée on travailla avec la plus grande activité, mais ce fut en vain. Quand la nuit arriva, la frégate n'avait pas fait un seul pas hors du lit où elle s'était ancrée.

L'équipage, cependant, tombait de fatigue ; on dut suspendre les travaux pour qu'il pût se reposer un peu, et la nuit se passa dans l'attente d'un lendemain qu'on osait à peine espérer.

Je ne sais s'il en fut de même pour tout le monde, mais je ne dormis pas un seul instant. Mon capitaine était venu s'asseoir auprès de moi. Je cherchai à lui cacher mon abattement, dans la crainte d'augmenter le sien, et nous passâmes la nuit à nous encourager

l'un l'autre.

Le jour se levait à peine, qu'on reprit l'ouvrage de la veille. On fit complètement dépasser les mâts de hune et l'on amena les vergues sur le pont.

La veille au soir, on avait mouillé une ancre à une encablure dans le derrière de la frégate. On tenta de virer dessus au cabestan, mais ce fut en vain ; trop faible pour opposer une résistance assez considérable, elle vint à nous et l'on fut obligé de l'abandonner.

Le commandant alors donna l'ordre de mettre une chaloupe à l'eau et de mouiller une ancre de bossoir. C'était une opération difficile. La mer houlait des lames monstrueuses ; et le courant, qui portait à terre, était tellement violent, qu'il était presque impossible de l'étaler.

D'ailleurs la chaloupe, une embarcation en assez mauvais état, qui devait être laissée au Sénégal pour le service du port, était insuffisante à porter un poids aussi considérable ; il fallut placer sous elle un chaquet de barriques vides. Ainsi équipée, on plaça l'ancre en cravate à son arrière, et l'on parvint à la mouiller à une distance assez grande.

(La suite au prochain numéro.)

retirée à Augsbourg. S. M. est arrivée ce soir à Munich pour y séjourner provisoirement. — Havas.

Avis aux Propriétaires de Chevaux.

Plus de feu ! 40 ans de succès !
Le **Liniment-Boyer-Michel** d'Aix (Provence) remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les *boiteries* récentes ou anciennes, *entorses*, *foulures*, *écarts*, *molettes*, *faiblesses de jambes*, etc. (Se défier des imitations et con-

tre façons.) Dépôt à **Angers**, Menière, ph.; à **Cholet**, Bontens, ph. (17)

Marché de Saumur du 10 Janvier.

Froment (hec. 77 k.)	49 98	Huile de lin.	65 —
2 ^e qualité, de 74 k.	49 20	Paille hors barrière	23 66
Seigle	44 73	Foin	62 70
Orge	42 23	Luzeine (les 750 k.)	58 80
Avoine (entrée)	38 88	Graine de trèfle	52 —
Fèves	42 50	— de luzerne	45 —
Pois blancs	20 —	— de colza	—
— rouges	16 —	— de lin	—
Ciré jaune (80 k.)	160 —	Amandes en coque	—
Huile de noix ordin.	—	(l'hectolitre)	—
— de chenevis	34 —	cassées (50 k.)	65 —

COURS DES VINS (1):

BLANCS (2):

Coteaux de Saumur 1862	1 ^{re} qualité	80 à 90
Id.	2 ^e id.	75 à 80
Ordin. envir. de Saumur 1862	1 ^{re} id.	80 à 90
Id.	2 ^e id.	75 à 80
Saint-Léger et environs 1862	1 ^{re} id.	90 à 100
Id.	2 ^e id.	85 à 90
Le Puy-N.-D. et environs, 1862	1 ^{re} id.	85 à 90
Id.	2 ^e id.	80 à 85
La Vienne, 1862	1 ^{re} id.	60 à 70
Id.	2 ^e id.	55 à 60

ROUGES (3):

Souzay et environs 1862	1 ^{re} qualité	120 à 140
Id.	2 ^e id.	110 à 120
Champigny, 1862	1 ^{re} qualité	120 à 140
Id.	2 ^e id.	110 à 120

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

Varvains 1862 90 à 120
Bourgueil 1862 1^{re} qualité 150 à 140
Id. 2^e id. 110 à 120
Restigny 1862 90 à 100
Chinon 1862 95 à 100
Id. 2^e id. 80 à 90

BOURSE DU 10 JANVIER.
3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 70 1/2
4 1/2 p. 0/0 baisse 33 cent. — Fermé à 98 1/2

BOURSE DU 12 JANVIER.
3 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 70 1/2
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 98 1/2

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

A VENDRE
TRES-BEAUX CHARNIERS
DE CHENE.
A 50 fr. le mille de 1 m. 50 c.
A 55 fr. — de 1 m. 66 c.
Pris sur place. (Très-belles routes.)
S'adresser de suite, pour ne pas éprouver de retard dans la livraison, au sieur **CLAIRBAULT**, garde de la Maison de Chozé, commune de Chazay, ou au sieur **BIETTE**, fendeur à Mollay. (18)

A LOUER
Pour la *St-Jean* prochaine,
PETITE MAISON,
Sur terrasse et jardin, avec cour écurie et remise.
Située près la rue du Collège.
S'adresser à **M. LATREAU** jeune.

A VENDRE OU A LOUER
DE SUITE,
UNE MAISON,
Située à la Croix-Bourdon, ancienne levée de St-Lambert, avec cour et jardin.
S'adresser à **M. CHIVERT**, rue Beau-repaire, 3. (20)

A LOUER
Présentement ou pour la *St-Jean* pro-
chaine
Portion de maison nouvellement construite, à l'angle des rues du Paradis et du Marché-Noir, comprenant rez-de-chaussée 1^{re} ou 2^e étage, cave et grenier.
S'adresser à **M. Normandine**, ancien serrurier. (581)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
UNE MAISON, avec remise et écurie, située rue Saint-Nicolas, occupée précédemment par le Comptoir d'escompte.
S'adresser à **M. FOUCHER**, propriétaire, rue de Bordeaux, 52. (657)

A VENDRE
Une **AMÉRICAINNE** toute neuve.
S'adresser à **M. CHOISNET** charpentier, place St-Michel. (14)

ODONTINE
ET
ELIXIR ODONTALGIQUE

Rue Saint-Honoré, 154, à Paris
Le savant professeur, membre de l'Académie de médecine, qui a composé ces dentifrices, a fait une découverte réellement utile à l'hygiène de la bouche, car l'**Odontine** et l'**Elixir odontalgique** entretiennent la pureté de la bouche, blanchissent les dents (sans en altérer l'émail), en préviennent et en arrêtent la carie.

DÉPÔT CHEZ LES PRINCIPAUX PARFUMEURS

A Saumur, **M. BALZEAU-PLISSON**, parfumeur. (190)

ANTI-RHUMATISME

Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, ciatique, migraines, etc., etc.

10 fr. le flacon, p. 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement.

Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Autorisée par les ordonnances des 1^{er} septembre 1819, 6 avril 1848 et 13 janvier 1858.

Extrait du *Moniteur universel* du 10 novembre 1862.

L'Assemblée générale des Actionnaires a eu lieu le 6 novembre courant, dans l'hôtel de la Compagnie, rue de Provence, 40.
Les valeurs assurées par elle, à cette époque, s'élevaient à **six milliards six cent huit millions deux cent vingt-six mille soixante-et-un francs**, déduction faite des risques éteints ou annulés.

Depuis son origine, qui date de l'année 1819, elle a payé à **soixante-seize mille quatre cent douze Assurés**, pour dommages d'incendie, la somme de **soixante-dix neuf millions cinq cent quatre-vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-sept francs quinze centimes**.

Malgré cette masse considérable de sinistres, réglés avec promptitude, la *Compagnie française du Phénix* forme un fonds de réserve qui, au 30 juin 1862, était de **trois millions huit cent soixante-sept mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs soixante-deux centimes**.

Primes réservées pour les risques courants 1.867.399 62 } 3.867.399 62
Réserve sociale 2.000.000

A cette garantie spéciale et à celle du fonds social de **quatre millions** entièrement réalisés, il faut ajouter les primes à recevoir du 1^{er} juillet 1862 au 30 juin 1863 et années suivantes, dont le montant s'élève à **vingt-cinq millions trois cent mille francs**.

Les Actionnaires ont approuvé, à l'unanimité, les comptes du premier semestre 1862, qui leur ont été soumis dans cette séance.

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX assure contre l'incendie et contre l'explosion du gaz, toutes les propriétés construites; les mobiliers, les marchandises, soit en magasin, soit sur voitures de roulage; les fabriques, les denrées, les bestiaux et les récoltes. — Elle garantit les assurances faites par les Sociétés mutuelles. — Elle affranchit les locataires de la responsabilité prévue par les articles 1753 et 1754 du Code civil. — Elle couvre le propriétaire des risques du voisin. — Elle garantit aussi le réancier hypothécaire de la perte qu'il pourrait éprouver par l'incendie de l'immeuble hypothéqué à sa créance.

L'assurance de ces différents risques se fait au moyen d'une prime annuelle très modérée et calculée sur la classification des bâtiments et la nature des objets à assurer.

Les Comptes de la Compagnie sont rendus publics tous les six mois par la voie de l'impression, et l'on peut en prendre connaissance au bureau de **M. Pineau-Morice**, Agent-Général de la Compagnie à Saumur, qui communiquera également les conditions de l'assurance. (22)

M. GARREAU-MURAY,

Épicier, rue du **Puits-Neuf**, à Saumur.
Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant la *titre de Café des Gourmets* et la signature « *Trebucien frères* » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.
Un demi-kilog. **CAFÉ DES GOURMETS** fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats: 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos **CHOCOLATS** pour les **TROIS MILLIONS** de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens faciles de la publicité; une seule ambition nous guide: c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre **TAPIOCA** est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes *patés étrangères*. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

LA FÉODALITÉ

ET LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par **G. D'ESPINAY**,
Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Mémoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I^{er}. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire; — Bénéfices; — Colonat; — Servage, etc.

LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiefs; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; — Bail féodal; — Gardes noble et roturière; — Successions, etc.

LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix: 5 francs.

En vente à Saumur, chez **MM. PAUL GODET**, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; **GAULTIER**, libraire, r. St-Jean; **JAVAUD**, libraire, r. St-Jean.

Librairie **MONNOYER FRÈRES**, éditeurs, au Mans (Sarthe).

HISTOIRE COMPLÈTE

PROVINCE DU MAINE

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,
Avec des considérations pratiques sur le caractère, les mœurs, les usages de ses habitants,

DES MENTIONS BIOGRAPHIQUES DE SES COMTES, DE SES ÉVÊQUES ET DE SES HOMMES REMARQUABLES ANCIENS ET MODERNES,

Par **A. LEPELLETIER DE LA SARTHE**.
2 beaux volumes in-8° de 600 pages au moins chacun.

SOUSCRIPTION.
Le prix de l'ouvrage est de **12 fr.** pour les souscripteurs seulement, sans aucune autre obligation que de solder, en le recevant, chacun des deux volumes qui formeront tout l'ouvrage, dont le manuscrit est prêt. L'impression sera terminée dans le cours de l'année.

On souscrit à Saumur au **Bureau de l'ÉCHO SAUMUROIS**.

REVUE DE L'ANJOU

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La **REVUE** de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8°, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix de l'abonnement **15 francs par an.**

On souscrit à Angers, chez **MM. COSNIER** et **LACHÈSE**, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

Saumur, **P. GODET**, imprimeur.